



# Journée du droit pénal économique 2024

Séquestre, blocage, confiscation des avoirs :  
enjeux juridiques et de gestion

HAUTE ÉCOLE DE GESTION ARC  
ILCE Institut de lutte contre la  
criminalité économique  
Espace de l'Europe 21  
2000 Neuchâtel

Vendredi 23 février 2024  
9h15 – 16h30  
(accueil dès 8h45)

## Public visé

Toutes les personnes concernées par le droit pénal économique, dans ses aspects de droit matériel et de procédure, en particulier les avocats, juristes, membres des autorités pénales, policiers, scientifiques, directeurs financiers, fiscalistes, intermédiaires financiers, auditeurs, responsables du service comptable, responsable «compliance», ainsi que tous les acteurs impliqués dans la prévention et la détection des fraudes.

## Objectif

L'objectif de ce séminaire d'une journée est de permettre, aussi bien aux académiciens qu'aux praticiens, d'obtenir des informations pointues sur des thématiques actuelles et d'échanger avec des experts qualifiés.

## Programme

- |               |  |
|---------------|--|
| 08h45 - 09h15 | Accueil des participant-e-s  |
| 09h15 - 09h30 | Mots de bienvenue<br><a href="#">Olivier Kubli, Directeur de la HEG Arc</a><br>Ouverture du séminaire<br><a href="#">Olivier Beaudet-Labrecque, Doyen de l'ILCE</a><br><a href="#">Bertrand Perrin, Professeur de droit pénal à l'Université de Fribourg</a>   |
| 09h30 - 10h00 | La gestion des valeurs patrimoniales séquestrées dans la procédure pénale<br><a href="#">Cédric Remund, Procureur, Ministère public de la Confédération, Berne</a>   |
| 10h00 - 10h30 | Droit pénal de l'entreprise et créance compensatrice - état des lieux de la pratique et méthodes de calcul<br><a href="#">Olivier Meyer, Senior Forensic Financial Analyst, Ministère public de la Confédération, Berne</a><br><a href="#">Cédric Remund, Procureur, Ministère public de la Confédération, Berne</a> |
| 10h30 - 11h00 | Pause  |
| 11h00 - 11h30 | Die Beschlagnahme und Einziehung von Kryptowährungen im Strafverfahren<br><a href="#">Dominik Tschudi, Avocat, Kellerhals Carrard, Bâle</a>  |
| 11h30 - 12h15 | Les valeurs patrimoniales sujettes à confiscation<br><a href="#">Benoît Mauron, Avocat, Lalive, Genève</a>   |

12h15 - 13h45	Repas
13h45 - 14h15	Restitution d'avoirs à l'étranger et entraide judiciaire en matière pénale : état du droit suisse <a href="#">Aurélien Stettler, Avocat, SJA Avocats SA, Lausanne, lecteur à l'Université de Fribourg</a>
14h15 - 15h00	Blocage, confiscation et restitution d'avoirs illicites de personnes politiquement exposées à l'étranger <a href="#">Xavier-Baptiste Ruedin, Chef Section Restitution d'avoirs, Direction du droit international public, Département fédéral des affaires étrangères, Berne</a>
15h00- 15h30	Pause
15h30 - 16h15	La problématique du contournement des sanctions économiques <a href="#">James F. Reardon, Avocat, MLL Legal, Genève</a>
16h15 - 16h30	Synthèse et conclusion <a href="#">Olivier Beaudet-Labrecque, Doyen de l'ILCE</a> <a href="#">Bertrand Perrin, Professeur de droit pénal à l'Université de Fribourg</a>
16h30	Apéritif

## Lieu

HEG - Haute école de gestion Arc - Campus Arc 1 - Espace de l'Europe 21 - 2000 Neuchâtel, Auditorium 224 au 2ème étage

## Accès

Les places de parc à proximité immédiate de Campus Arc 1 sont limitées (stationnement payant au P+R2, Gare, Zurich Assurance). Nous vous conseillons de privilégier les transports publics.

Notre bâtiment Campus Arc 1 se situe à 500m à l'est de la gare de Neuchâtel.

Arrêt de bus : Gare / Blaise Cendrars

## Inscription

Délai : jeudi 15 février 2024

En ligne sur : <https://jp-portal.gestion.he-arc.ch/form/64>

## Finance d'inscription

CHF 150.- tarif ordinaire (pauses, repas de midi et apéritif compris)

CHF 125.- pour les diplômé.e.s de l'ILCE (HEG Arc) et de l'Université de Fribourg

CHF 60.- pour les étudiant.e.s et stagiaires

## Frais d'annulation

Frais d'annulation : les frais d'annulation se montent à CHF 50.- si l'annonce est reçue avant le 15 février 2024. Aucun remboursement n'est possible en cas de dédite ultérieure. La personne inscrite peut en tout temps indiquer au secrétariat qu'elle sera remplacée par une personne de son choix.

## Responsables du séminaire

Olivier Beudet-Labrecque, Doyen de l'ILCE, Professeur associé, Haute école de gestion Arc

Bertrand Perrin, Professeur de droit pénal à l'Université de Fribourg

## Organisation/Contact

Fabienne Schader

E-mail : [fabienne.schader@he-arc.ch](mailto:fabienne.schader@he-arc.ch)

Tél : +41 32 930 20 15

ILCE - Institut de lutte contre la criminalité économique - [www.ilce.ch](http://www.ilce.ch)